L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 AOUT 1865. — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 4 AOUT.

A la Deuxième Page, on trouvera :
Le Feuilleton,
La liste des lettres au bureau de la Poste,
Le départ des bateaux et navires,
Des ventes par le shérif,
Et des ventes par des encanteurs,
Ainsi que nombre de nouvelles annonces.
A la troisième page se trouvent les annonces des autorités militaires et civiles, ainsi que des annonces d'institutions, de notaires, d'avocats, &c.

Ventes à l'encan de ce jour.
☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy—Continuation de la vente de quincaillerie, coutellerie, &c, au magasin de L. B. Pothier, rue de la Vieille Levée.

Par J. B. Boisseau—rue Gravier, entre Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, fer, chaînes, cigares, tabac, &c. Et rue Hercules, entre Calliope et Delord, le fonds d'une grocerie.

Par J. B. Crozat—encoignure Passage de la Bourse et la rue Conti, un assortiment de meubles.

Par S. Guinault, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse—meubles, tapis, comptoirs, etc.

Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres—bottes, souliers, brodequins, marchandises sèches et vêtements.

Par G. Leaumont, au No 69 de la rue de Chartres—mantelets, marchandises sèches, parapluies coton &c; montres, coutellerie fine, couteaux et fourchettes de table.

ASSEMBLEE PUBLIQUE.

Nous avons reçu le compte-rendu d'un nombreux meeting des citoyens de la paroisse de Terrebonne, qui a eu lieu à Houma le 31 juillet. Ne pouvant reproduire, faute de place, ce compte-rendu dans son entier, nous nous bornerons à donner le texte des résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité :

Résolu, que nous, citoyens de la paroisse de Terrebonne, nous avons vu avec une profonde satisfaction les efforts courageux de Son Excellence le gouverneur Wells pour restaurer le gouvernement civil et pour sauver et maintenir les droits et les libertés du peuple.

Résolu que nous approuvons cordialement les mesures conservatrices pour défendre la pureté du scrutin qui est la vraie sauve-garde de nos libertés, et pour préserver intactes les franchises électorales et les défendre contre les plans insidieux d'aventuriers politiques.

Résolu que nous nous engageons à soutenir cordialement Son Excellence le Président Johnson, dont les antécédents offrent toute garantie de son dévouement à la Constitution et à l'Union et aux vieux et honorables principes du parti démocrate-constitutionnel dont il a été pendant si longtemps un des chefs distingués et fidèles.

Résolu que nous acclamons avec une grande satisfaction la restauration des droits dans tout le pays et le rétablissement de la concorde et des bons sentiments qui sont si essentiels à notre prospérité comme nation et qui rendront le Président cher à tous les cœurs au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest, comme le grand pacificateur d'un pays malheureux et désolé.

Plusieurs autres résolutions ont été votées sur des motions particulières; voici, en substance, la plus importante de toutes :

Attendu que la condition des habitants de cette paroisse, résultant de la perte de leurs esclaves; du manque total de récoltes depuis trois ans, des pertes causées par les inondations, de la démoralisation des affranchis, de la grande accumulation de dettes contractées à une époque où les nègres étaient une propriété, de l'énorme dépréciation des terres, est devenue excessivement embarrassée si non tout à fait désespérée, en conséquence il est

Résolu que les autorités civiles et militaires sont invitées à nous assister dans cette grande détresse; à faire reconstruire nos levées sans lesquelles le pays serait ruiné à jamais; à remettre le paiement des taxes pour la présente année, paiement auquel il serait impossible de faire face sans la vente des terres à grand sacrifice et l'abandon de nos foyers, et finalement à forcer les affranchis à rester chez leurs patrons pour exécuter leurs contrats et à adopter quelque système de règlements de police pour contrôler leur moralité et leur travail.

ELECTION DE DIRECTEURS POUR LE CHEMIN DE FER DE JACKSON. — Un journal annonce que trois membres élus ont été présentés comme candidats à leur insu et que s'ils eussent été informés que leurs noms devraient être mis en avant, ils s'y fussent opposés avec indignation. Ils refusent en conséquence la position dont ils ont été honorés. Le journal qui donne cette nouvelle en conclut que d'autres membres élus partagent les mêmes sentiments, et s'il en est ainsi, les opérations électorales de la Compagnie seront à refaire.

En attendant, les anciens directeurs ont pris la détermination de conserver dans toute leur intégrité les droits, privilèges et immunités qu'ils représentent. Ils ont en outre fait choix d'un avocat éminent pour soutenir leur cause et attendent avec patience le résultat des efforts qui doivent être faits en leur faveur.

Sans entrer dans l'examen de ce procès d'un genre tout à fait nouveau, nous pouvons dire que les membres élus pour former le Bureau de la direction de la Compagnie de Jackson, en vertu de la dernière convocation de meeting, sont tous gens très connus dans notre communauté et y jouissent d'une estime générale.

ESCLAVAGE DANS LE KENTUCKY.

On fait en ce moment dans le Kentucky l'énumération et l'évaluation des esclaves. Les retours de 79 comtés sur 100 donnent 125,860 esclaves évalués à $5,726,209, ce qui offre en moyenne $45 50 par tête. Le nombre des esclaves dans l'Etat, en 1864, était de 203,987 évalués à $34,179,246, donnant une moyenne de $167 par tête. La dépréciation n'a presque pas connu de bornes, comme on le voit. L'auditeur pense que la valeur totale des esclaves dans tous les comtés n'excédera pas $8,350,000 cette année.

PROJET DE VISITE D'UN ANGLAIS AUX ETATS-UNIS.—On dit que le président Johnson a exprimé l'intention de mettre une frégate à la disposition de John Bright, si cet homme d'Etat de l'Angleterre désire visiter les Etats Unis. John Bright, dit un journal du Nord, serait reçu mieux que ne l'a été aucun étranger de distinction depuis Lafayette.

UNE EVENTUALITÉ— Les chûtes et rechûtes du président Johnson font demander à beaucoup de gens quel serait son successeur à la Maison Blanche, s'il venait à mourir ? Ce successeur serait le président intérimaire du Sénat, Mr. L. S. Foster, de l'Etat du Connecticut.

COTON—Nous lisons dans la *Gazette* de Caddo du 28 juillet :

Le coton arrive toujours en grande abondance de la campagne et les wagons se suivent incessamment. Chacun tient à envoyer son coton au marché avant la baisse des eaux navigables. Nous avons déjà reçu dans nos entrepôts la grande masse de ce produit—Il y a encore beaucoup de coton non égrené et l'on s'empresse de le nettoyer. Quand l'approvisionnement de coton sera épuisé et que nous ne pourrons plus opérer que sur le maïs et la cassonade, la ville de Caddo ne sera pas si attrayante et nous pourrons espérer que la loi civile reprendra son empire pour nous permettre au moins de jouir du bienfait de la paix dans notre pauvreté.

Le même journal dit dans un autre article :

Maintenant que l'esclavage est mort, écrasé sous la force militaire, achevons l'œuvre en donnant la plus grande liberté au ci-devant maître et au ci-devant esclave. Permettre au nègre valide de quitter la place et de déserter ses vieux parents ou ses enfants en détresse et en même temps exiger des planteurs qu'ils entretiennent, soignent et fassent vivre tous ces êtres embarrassants, c'est un fardeau trop lourd à supporter. La loi commune des demandes, et des besoins doit seule contrôler cette question, et tout règlement qui est en conflit avec cette loi est une violation du premier principe de finances et annonce un grand défaut de bon sens.

SERVICE POUR LA RIVIERE ROUGE—Mr C. J. Maclellan, agent d'achat et marchand par commission, rue du Canal No 54, vient de prendre des mesures concernant l'établissement permanent et régulier d'un service de la Nlle-Orléans à Shreveport, par Bâton Rouge, Alexandrie, Grand Ecore et tous les points intermédiaires, pour la transmission des lettres, colis de valeur, argent et fret de toute nature. Ce service recevra aussi des consignations de produits et s'occupera d'achats de toutes sortes d'articles, aux prix de la Nouvelle-Orléans, pour l'usage des plantations et des familles. Jamais entreprise n'est venue plus à propos, car c'est du côté de l'Ouest que nos communications sont en souffrance, et le plus dont il s'agit, répondant à un des besoins les plus pressants de cette époque, ne peut manquer d'avoir grand succès.

Nouvelles par l'Ouest.

ARRIVEE DU BATEAU A VAPEUR STICKNEY.

Dates de St-Louis du 29.

SOLDATS A MEMPHIS.

UN PRISONNIER INCONNU.

BATAILLE AVEC LES INDIENS.

DISTRIBUTION D'ARGENT DE PRISE.

Le gén. Thomas, Emerson Etheridge et Brownlow.

Par le bateau à vapeur *Ben Stickney*, arrivé hier soir, nous avons reçu les journaux de St-Louis du 29 juillet. Voici ce que nous y avons trouvé de plus intéressant :

Troupes à Memphis.

Caire, 29 juillet—On estime qu'il y a 15,000 soldats à Memphis ou dans les environs. Les journaux de Memphis font des conjectures sur le but d'un pareil rassemblement de troupes sur ce point. La conclusion générale est que ces hommes seront divisés en petits détachements chargés d'aider à l'exécution des lois et des ordres militaires dans les campagnes.

Un prisonnier inconnu.

Des officiers avec une escouade d'hommes sont arrivés hier soir par le steamer *City of Alton*, avec un prisonnier chargé de fers, dont la vue a éveillé extraordinairement l'attention publique. Le prisonnier était un jeune homme bien mis et de bonne apparence, âgé de 23 à 24 ans. Ceux qui le conduisaient refusaient de répondre aux questions qui leur étaient adressées sur lui. Les passagers disaient que c'était le jeune Surratt qui avait été capturé au Mexique et qui se rendait, sous escorte, à Washington.

Bataille avec les Indiens.

Fort Laramie, 27 juillet — Mille Indiens de différentes tribus ont attaqué la station du pont de Platte River, sur la ligne du télégraphe. La garnison comptait 250 hommes. Le combat, qui a duré deux jours, a causé beaucoup de pertes aux Indiens.

De notre côté nous avons perdu 27 tués. Les Indiens se sont retirés vers l'Ouest, abattant les poteaux télégraphiques et détruisant les fils.

Un billet trouvé sur le champ de bataille, dit que les Indiens ne veulent pas la paix, que nous avons tué un de leurs chefs, qu'ils allaient détruire la ligne télégraphique et attendaient des renforts. Ce billet a probablement été écrit par un blanc capturé récemment sur les bords de Platte.

Une de nos colonnes est en route pour se réunir aux forces qui poursuivent les Indiens.

On dit que les troupes qui devaient faire partie de cette expédition auraient été en campagne depuis longtemps si le fournisseur de vivres eut exécuté fidèlement les termes de son contrat.

Bureau des archives rebelles.

New York, 28 juillet—L'ordre du secrétaire de la guerre créant un Bureau des Archives Rebelles a été promulgué il y a quelques jours, mais on n'a pas nommé encore le surintendant. Les nominations seront faites cette semaine.

Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit : Dans le courant de juin, on a enregistré 208 demandes pour argent de prise au bureau du 3me auditeur et la jolie somme de $28,816,755 a été distribuée en sommes variant de 5000 à $39,000 pour chaque réclamant. Il reste encore une grande somme à diviser parmi les heureux enfants de Neptune qui ont délivré les mers de la marine rebelle.

Affaires dans le Tennessee.

Nashville 28 juillet—La *Press* de ce matin publie une lettre du général Thomas au gouverneur Brownlow, où il est dit :

Je n'attends plus que le rapport du colonel De Bow pour déterminer le parti que je prendrai à l'égard d'Emerson Etheridge. S'il a réellement tenu le langage dont il est accusé, il est certainement justiciable de l'autorité militaire, au défaut de lois civiles, il peut être jugé par un tribunal militaire. On a appelé aussi mon attention sur les discours d'autres personnes, mais je n'ai pas encore vu de rapport qui justifiât l'intervention de l'autorité militaire. Cette autorité doit, autant que possible soutenir le gouvernement civil, mais elle ne doit en assumer les fonctions que dans les cas où une prompte action est nécessaire pour assurer l'ordre public.

L'Union dit : Le gouverneur Brownlow a demandé au général Thomas d'envoyer des troupes dans divers comtés pour maintenir l'ordre et protéger les polls.

Nouvelles télégraphiques.

(Dates du Nord du 3 août.)

On mande de New York que le 31 juillet par 40—46 de latitude nord, et par 68—23 de longitude ouest, le steamer Glasgow a été détruit par le feu. Les passagers et les membres de l'équipage ont été recueillis par la barque Roseamond et ont passé à bord du steamer Kring. Le Glasgow était parti le 29 juillet de Liverpool pour New York.

Une correspondance de Matamoros, adressée au *Herald* démontre la fausseté des histoires publiées à Washington et ailleurs, à propos de troupes fédérales qui auraient traversé le Rio Grande, selon les ordres du général Brown pour prêter assistance aux républicains du Mexique contre les impérialistes.

Les avis de Matamoros du 18 annoncent au contraire les plus amicales relations entre les soldats des E. U. et les Impérialistes sur l'autre rive du fleuve.

Un journal de Londres rapporte que l'agent de confiance de Maximilien a eu une conférence avec Palmerston à Londres et qu'il a échoué entièrement dans sa tentative pour engager Palmerston à modifier la politique mexicaine du gouvernement anglais.

Palmerston s'est exprimé de manière à montrer qu'il ne ferait rien qui put donner ombrage au gouvernement des E. Unis

Un correspondant écrit de Matamoros à la *Tribune* de New York que plusieurs bandes de Confédérés ont tout récemment traversé le Rio Grande dans le but d'entrer au service du Mexique et que le général Shelby est chargé de leur organisation.

Wade Hampton qui est à Camargo avec 600 hommes, doit faire partie de cette organisation.

Le général De la Porte est allé en France par ordre de son gouvernement pour faire des concessions de terre aux exilés et permettre la libre entrée des ustensiles d'agriculture.

On dit que beaucoup d'officiers rebelles ont offert leurs services et leur influence au ministre mexicain à Washington.

La santé du président continue à s'améliorer. Il reçoit des visiteurs, mais il ne peut s'occuper de beaucoup d'affaires. Tel était le bulletin de sa santé le 3 août; mais la veille, 2août, il n'y avait pas eu de conseil de cabinet à cause de l'état du président et nuls visiteurs n'avaient été reçus par lui depuis quelques jours.

La maladie du président est une attaque de bile semblable à toutes celles qu'il a éprouvées déjà depuis des années. Cette attaque ne présente pas un caractère plus alarmant que les précédentes.

AFFAIRES D'ENCAN ET DE COMMISSION—MM James Nelligan et Leon Von Zinken, encanteurs et facteurs de coton, se chargent aussi par commission de la vente de toutes sortes de propriétés et font, si on le désire, des avances libérales sur les consignations. Les bureaux de cette maison recommandable sont situés rue Carondelet No 46.

PARFUMERIES, NOUVEAUTÉS, &c. — M. J. Augé, rue du Canal No 132, vient de recevoir de France et d'Angleterre un grand envoi de parfumeries et de nouveautés que nous prenons plaisir à signaler à sa clientèle. Nous appelons l'attention sur l'annonce insérée plus loin.

QUINCAILLERIE, — GRANDE OCCASION !— Nous signalons aux marchands de quincaillerie en gros et en détail, aux entrepreneurs, serruriers, &c, une magnifique occasion de se procurer des articles de quincaillerie à un bon marché extraordinaire. L'encanteur Morphy doit continuer à vendre aujourd'hui à partir de 10 heures l'assortiment entier du magasin de Mr. L. B. Pothier, rue de la Vieille-Levée entre Bienville et Conti. La vente se fait par petits lots et avec des conditions de crédit libérales pour les sommes au-dessus de cent piastres Des catalogues donnent le détail des articles de quincaillerie, de coutellerie et de fantaisie mis en vente.

La vente qui a lieu pour opérer une liquidation définitive est sans réserve. Elle doit continuer les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine. Il est impossible de trouver une meilleure occasion pour renouveler ou compléter un assortiment de quincaillerie.

FACTEURS DE COTON— Nous sommes priés d'annoncer que les bureaux de la maison John T. Hardie & Cie (John T. Hardie...... C. J. Nicholson) facteurs de coton et marchands commissionnaires, sont établis au No 46, rue Carondelet.

RIGUEUR MEXICAINE.

On nous communique la pièce suivante qui prouve que sous le régime impérial, on a peu d'indulgence pour les voleurs au Mexique. Un an encore de ce régime et le Mexique sera le pays le plus sûr et le plus pacifique du globe :

Rapport d'une exécution militaire qui a eu lieu à Bagdad le 17 juillet 1865.

Un sous-officier mexicain qui avait volé trois sacs de maïs dans le warehouse de M. Cooper a été traduit devant un conseil de guerre et condamné à être fusillé; deux soldats affiliés dans le vol ont été condamnés à deux ans de boulet et à assister à l'exécution; le receleur, un négociant mexicain, a été condamné à mille piastres d'amende et à remplacer au service militaire le sous-officier, qui avait encore six ans à faire; et ensuite à assister à son exécution.

Le sous officier condamné a passé toute la nuit dans une chapelle en compagnie d'un prêtre, qui ne l'a quitté qu'au moment de l'exécution.

A six heures du matin les troupes mexicaines étaient rangées en bataille sur le lieu du supplice; à 7 heures le condamné suivi du prêtre y a été conduit et à 7 heures et quart justice était faite.

Ensuite le colonel des cazadores est arrivé et a prononcé les paroles suivantes :

Soldats de l'Empire,

Un de vos camarades vient d'être fusillé pour vol de trois sacs de maïs; que cette mort vous serve d'exemple; car je vous préviens que le premier d'entre vous qui volera, soit une paire de souliers, soit une chemise ou quoi que ce soit, subira le même traitement. Soldats ! vive l'Empire et vive l'Empereur !

AFFAIRES FINANCIERES —La *Philadelphia Ledger* disait dans un de ses derniers numéros :

Nous avons raison de croire qu'un meeting ou une entrevue du président des Etats-Unis et de certains financiers et hommes d'affaires éminents des grandes villes, doit avoir lieu à la Maison Blanche. Le but est d'aviser aux meilleurs moyens de faire face aux exigences du Trésor, sur la base d'un système permanent de finance. Un des sujets de la discussion sera le système actuel de revenu, qu'on regarde universellement comme très imparfait.

UN DUEL A BORDEAUX.

Un duel a eu lieu entre M. André Lavertujon, rédacteur en chef de la *Gironde*, et M. Billequin, rédacteur du *Journal de Bordeaux*, *Le Phare de la Loire* rapporte ainsi cette rencontre :

"Une polémique ardente, quoique nullement personnelle dans l'origine, a amené cette rencontre il y a une quinzaine de jours. A propos de l'Amérique, M. Lavertujon ayant réfuté en se les appropriant les théories de la gauche en matière d'honneur national, le *Journal de Bordeaux* lui refusa le droit d'aborder ce chapitre. La *Gironde* se plaignit alors d'être dénoncée par l'organe gouvernemental aux colères de l'armée, et rappela à ce propos les procédés de M. Hegelmann. Le lendemain, M. Billequin écrivit à M. Lavertujon pour lui demander une rétractation qui fut refusée. On se battit à l'épée pendant dix huit minutes; il y a eu douze reprises; à la quatrième, M. Billequin, en rompant brusquement pour parer un très mauvais coup, tomba à la renverse; à la dixième, les témoins demandèrent aux témoins de M. Lavertujon d'arrêter le combat si les deux reprises suivantes n'aboutissaient pas, ce à quoi les témoins de M. Lavertujon consentirent. Les deux reprises n'ayant pas eu de résultat, on se sépara."

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DUMAREL, OPTICIEN, No 46, rue de Chartres.

3 août 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	80	26 1/2
midi	78	25 1/2
3 heures du soir	79	26
6 heures......do	81	27

COUR PREVOTALE—Le président de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton a été traduit, hier matin, devant le prévôt, parce que les lieux d'aisances de la gare, au Tivoli Circle, ne sont pas dans l'état qu'exige l'ordonnance et que les voisins s'en plaignent. La défense a répondu qu'il y avait exagération de la part des accusateurs. Le président a été condamné à cent piastres d'amende.

Barney Laffey a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende pour avoir porté un pistolet [illegible].

Le propriétaire d'une maison de la rue Benton et qui touche les loyers, est accusé de ne s'être pas conformé aux ordres militaires relatifs à la propreté des lieux.

Deux grands propriétaires ont été condamnés chacun à cinquante piastres d'amende pour le même motif que le précédent. Deux autres citoyens en ont été quittes pour vingt cinq piastres.

Un citoyen et un soldat ont été amenés devant le magistrat pour s'être battus et avoir troublé la paix. Le soldat avait été chassé de chez le citoyen dont il avait insulté la femme. Le citoyen a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende et le soldat à un mois de prison.

L'interrogatoire des joueurs arrêtés dans la rue St-Philippe, a été remis à samedi prochain.

ENQUETE. — Le coroner a pratiqué, hier, la levée du cadavre de Jno. Holcombe, mort au No 231 de la rue de la Commune, des suites d'une blessure reçue, le 4 juin dernier, à Shreveport.

Le Dr. Berthelot, qui a fait l'autopsie, s'est assuré que Holcombe avait été atteint d'une balle, qui celle-ci était entrée par la bouche, était passée à gauche, avait perforé la colonne spinale, entre la première et la seconde vertèbre cervicale, touché la moelle épinière et s'était logée contre l'os occipital. Le blessé avait semblé guéri, et se promenait, il y a quelques jours, dans les rues de la ville. La paralysie d'une des mains fut le premier symptôme de son état, il est mort peu de jours après une paralysie générale.

Holcombe est né à Clifton, en Georgie, et avait vingt-sept ans.

Nous appelons l'attention des planteurs sur la communication suivante, fort importante en ce moment :

TRAITEMENT DU CHARBON.

Ce que l'on appelle en Louisiane le charbon n'est point le charbon d'Europe qui tient de la nature du clou ou furoncle. Cette maladie est ici caractérisée surtout par une tumeur ou gonflement qui semblerait avoir été produite par la piqure d'un animal vénimeux.

Dès que l'on aperçoit cette tumeur, ne fut-elle que de la grosseur d'un œuf de pigeon (et quelquefois en moins de deux heures elle a le volume d'une tête d'enfant) l'animal doit être mis à l'écurie, et autant qu'il se peut à l'abri des mouches.

On lui met sur la langue le volume d'une pacane de goudron et on en frotte légèrement le tour de ses narrines. Pendant quelques jours on renouvelle cette dose chaque matin.

On fait ensuite un mélange de goudron (de bois) et d'essence de térébenthine, assez clair pour bien s'étendre, assez épais pour se maintenir, et on en applique une couche aussi épaisse que possible sur la tumeur et sur un espace de deux ou trois pouces tout autour. Cette opération doit être renouvelée deux ou trois fois par jour jusqu'à complète guérison, c'est-à dire de trois jours à trois semaines ou même un mois.

Le régime de l'animal, consiste en foin sec, donné trois fois par jour, plus d'une pâte d'avoine et une de son mélangée d'une grande cuillerée à bouche de fleurs de soufre, le tout arrosé et frisé avec un petit pot d'eau dans lequel on a fait fondre une cuillerée à bouche de sel de cuisine.

D'une quarantaine d'animaux traités de cette manière un seul est mort chez un de nos amis, je pense pour avoir mangé du vert.

Si cette méthode réussit chez les autres comme chez moi, le charbon ne tuera plus d'animaux en Louisiane. Il serait à désirer que ceux qui l'auront essayée donnassent au public le résultat de leur expérience.

AD. RINCK.

Conformément aux règlements de l'Association des Enfants de Marie, il sera célébré SAMEDI, à 7 1/2 heures, à la cathédrale St-Louis, par le Rév. abbé Turgis, une messe, à la suite de laquelle aura lieu la réunion du mois. 4août—1

AVIS.

MM. les souscripteurs au Bal du 2 septembre sont priés de se réunir au foyer de l'Opéra, le JEUDI, 3 août, à 7 heures et demie très précises. Entrée rue Toulouse. 31juillet—4

RENTREE DES CLASSES DU Collége Jefferson.

A ST-JACQUES, [LE.] 60 MILLES AU-DESSUS DE LA N. O. CET ancien et magnifique établissement, incorporé par un acte de la Législature, et approuvé, pour continuer les études, a acquis, cette dernière année, de nouvelles garanties de succès et de durée sous la direction des Pères Maristes, qui forment une société spécialement vouée à l'éducation.

La rentrée des classes aura lieu le premier mardi d'octobre.

Conditions—Pension et enseignement, l'année scolaire $[illegible]; blanchissage et raccommodage (facultatif) $[illegible]; frais d'entrée (la 1re année seulement) $[illegible] payables d'avance, en deux termes égaux, [illegible].

Pour plus amples renseignements voir le prospectus qu'on peut se procurer dans l'établissement, ou en s'adressant à [illegible] Rosemière, à Pascagoula, ou chez [illegible] Marists à l'église d'Alger.

[illegible] 4 août—1m

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 3 août.

La fin de la semaine commerciale est marquée par un indice de spéculation dans le sucre et par de la fermeté dans les produits de l'Ouest dont le stock est faible, mais aussi par un affaiblissement bien prononcé dans le coton. Les ventes d'aujourd'hui ne sont que 600 balles et les acheteurs ont obtenu un nouvel avantage. Les opérations ayant été fortes (celles de la semaine sont de 8,500 balles et celles des trois dernières semaines sont de 27,000) les acheteurs croient, sans doute, pouvoir se tenir à l'écart pendant un ou deux jours et attendre les steamers de New York, l'effet de l'accumulation du stock, une baisse dans le taux du fret et une amélioration probable dans le change sur le Nord en cas de forts envois de greenbacks et d'or. Quoiqu'il soit, la retraite semble avoir été générale, et les quelques ventes annoncées ne paraissent avoir été faites que pour remplir d'ordres limitiers.

L'or a ouvert à 143 3/2 et l'on en a vendu à ce taux; il a été ensuite à 148 et 149 et a fermé à 148 1/2, à peu près. Les cours n'ont guère varié depuis hier, mais nous avons à parler de quelques centaines de piastres qui se seraient vendues au-dessous de 148. Les courtiers ont donné 147 1/2 des petits lots apportés sur leurs comptoirs. Les transactions embrassent $1,500 et $12,000 à 148—$12,000 à 148 1/4—$3,000, $4,000, $5,000, $7,000 et $10,000 à 148 1/2—$2,000 à 148 3/4—$7,000, en trois lots, à 149.

La dépêche qui donne le taux de l'ouverture, ce matin, à New York, n'a pas eu d'influence sur la place.—Le steamer *Mississippi* n'a apporté que $24,977 35—c'est de moins tout ce qui se trouvé sur son manifeste qui annonce $12,000 pour MM. Bigon & Co, $1,000 pour MM. Harman, Herts & Co et $2,977 35 pour MM. Rosy & Co. On attend des sommes considérables par les steamers qui sont partis de New York samedi dernier.—Il s'est vendu des demi piastres américaines à 140 à 142 1/2, y compris $1,000 à 140, $1,000 à 141, $1,500 en pièces mixtes à 141 et $2,000 à 142 1/2. Il n'a pas été annoncé de ventes de piastres mexicaines qui sont cotées à 142 à 145.

Le change étranger a trouvé moins d'acheteurs aujourd'hui, mais le change sur l'Angleterre, dans quelques cas, rapporté davantage. Les ventes de sterling comprennent 2500 livres de bonnes traites particulières à 147 1/2 et 148, 600 livres à 150, 15000 livres de première classe à 150 1/2 et une traite de banque de 600 livres, seconde main, au même taux. Les banques ont exigé 152 à 154. Il s'est vendu 30,000 francs à 380 1/2. Nous cotons le sterling à 146 à 150 et 150 1/2 le change particulier et 151 à 154 celui des banques; le change sur France à 3,77 1/2 à 3,85 le premier et 3,75 à—le second.

On a offert moins de change sur le Nord; aussi les cours se sont-ils raffermis. Les banques et les courtiers ont tiré sur New York à 1 1/4 à 1 5/8 d'escompte, le plus souvent à 1 1/2—taux auquel la demande a été modérée. Au dehors, il s'est vendu un peu de change à vue sur New York à 1 7/8 d'escompte et $55,000 ($20,000 et 35,000) à 2, $10,000 à un jour de vue, à 2 1/8, une somme à dix jours à 2 1/2 et $10,000 à 3 1/8; du change à trente jours à 3 1/2. Les transactions, outre les montants annoncés, se sont élevées à $100,000.

Il ne s'est pas vendu d'actions depuis celles de la Banque des Citoyens, lesquelles ont rapporté $72 50 et ont été mentionnées dans notre bulletin d'hier—Il a été transféré, dans la semaine expirée aujourd'hui, 17 et 76 de la Compagnie du Gaz et 76 de la Compagnie des chemins de fer de la ville; une partie seulement de ces dernières a été annoncée. Les premières ont été cotées à $130 et les secondes à $116—Nous avons pas entendu parler de bons de la ville, lesquels sont cotés à 77 à 78 les consolidés et 69 à 70 les émissions en faveur de chemins de fer.

Il s'est vendu $1,500 de la banque de l'Etat de la Louisiane à 57 1/2 cents à la piastre, et $500 de la banque des Marchands à 62 1/2. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 35 à 38; ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 55 à 58; ceux de la banque de la Nlle Orléans à 62 1/2 à 67, ceux de la banque des Marchands à 61 1/2 à 67, ceux de la banque de l'Union à 65 à 72 1/2; ceux de la banque du Crescent à 65 à 70.

Les billets de la ville sont à 1/2 à 1 d'escompte pour la monnaie courante nationale, ou le reçu pour les taxes de l'Etat et de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi soir, 3 août.

COTON—Nous avons à signaler un marché inactif et fléchissant, les ventes ne s'étant élevées qu'à 600 balles prises par six acheteurs pour des prix encore plus faciles, et à la clôture, les prix ont été de 30 à 31 cts pour l'ordinaire, 35 à 37 pour le good ordinary, 38 à 40 pour le low middling et [illegible] pour le middling. Les ventes de [illegible] faites durant la semaine ont atteint un total de 8500 balles contre 9000 vendues la semaine. Reçu cette semaine 25,500 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1864	balles	4275
Reçu la semaine dernière	25455	
" précédemment	166258	
		185713
		190288
Exporté la semaine dernière	10910	
précédemment	115220	
		126130
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		64158

SUCRE ET MELASSE —Les approvisionnements de ces deux articles sont très faibles et la demande pour la spéculation a été animée ce matin. Les ventes ont embrassé 25 boucauts de sucre à 13¼ cts pour le good fair, et 15¼ cts pour le strictly prime et 100 boucauts de sucre de la Louisiane à 19 cts pour le bas commun, 12 cts pour le bon commun et 13¼ à 13½ cts la livre de fair à good fair. Il s'est en outre vendu au gouvernement 400,000 livres de sucre de Cube, en boucauts et 100,000 livres en caisses, mais les particularités de ces transactions n'ont pas transpiré. 200 barils de mélasse mal covadé se sont vendus à des spéculateurs à 80 et 82 cts, 250 barils vendus au gouvernement à 85 cts le gallon.

PRODUITS DE L'OUEST— Les stocks de produits et de provisions sont très faibles excepté cependant ceux de maïs et de foin, ce qui a puissamment contribué à ébranler le mouvement habituel. Les prix ont une ferme tendance à la hausse. Les ventes d'aujourd'hui comprennent 100 barils de farine fine à $8 87½, 172 de low extra à $9 75, 100 sacs de maïs blanc prime à $1 15 le boisseau, 100 sacs de son à $1 35 les 100 livres et 150 sacs d'avoine à 78 cts le boisseau. Hier, 300 sacs d'avoine se sont vendus à 75 cts le boisseau—prix qui accuse une hausse opérée entre hier et aujourd'hui, de 3 cts par boisseau—et cette amélioration est due à la rareté de l'article.

CAFE—Le Rio est transformément à 32 cts la livre. Il s'en est fait quelques petites ventes à ce prix.

FRET—Le marché au fret continue à être actif. Il n'y a que fort peu de place qui n'ait encore été engagée pour y recevoir du fret, mais, par contre, il y a une quantité considérable de coton destinée à l'exportation. Les steamers réguliers qui sont actuellement dans le port ont déjà obtenu le complément de leur chargement à raison de 2¾ cts la livre de coton pour New York. On contracte déjà des engagements—aux mêmes conditions—pour les steamers qui sont prochainement dus. Les steamers transports obtiennent 2 cts par livre de coton et les navires à voiles 1 à 1¼ cts la livre. Plusieurs navires à destination de Liverpool prennent du coton à 7/8 d, et deux autres, pour le Havre, reçoivent du coton à raison de 1¼ cts la livre.

Les arrivages, cette semaine, de principaux articles en fait de produits ont embrassé 25444 balles de coton, 43 boucauts de tabac, 231 boucauts de sucre, 169 barils de mélasse, 6478 barils de farine, 234 barils de saindoux, 14040 sacs de maïs, 806 sacs d'avoine, 9012 balles de foin.

Les importations comprennent 4000 sacs de sel, 480 sacs de café, 2584 boucauts et 1689 caisses de sucre et 229 barils de mélasse.

Les exportations comprennent 10896 balles de coton, 7 boucauts de sucre, 14 barils de mélasse, 1500 do de farine et 100 sacs de maïs.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 4 août 1865.

Arrivé, hier 79 bœufs de l'Ouest, 170 bœufs du Texas, 100 cochons, 21 vaches à lait et 13 veaux. Vendu, 98 bœufs de l'Ouest, 190 bœufs du Texas, 70 cochons, 4 vaches à lait et 40 veaux. A vendre 174 bœufs de l'Ouest, 294 bœufs du Texas, 132 cochons, 43 vaches à lait et 59 veaux.

—*Prix*—

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— —	à [illegible]
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité, par liv. net.	— —	à [illegible]
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité, par liv. net.	— —	à [illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	[illegible]	à [illegible]
Bœufs du Texas, 2me qualité, par tête	[illegible]	à [illegible]
Bœuf du Texas, 3me qualité, par tête	[illegible]	à [illegible]
Cochons, par liv.	[illegible]	à [illegible]
Moutons, par tête, en vie	[illegible]	à [illegible]
Veaux, par tête	[illegible]	à [illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]	à [illegible]
Veaux de lait	[illegible]	à [illegible]

LISTE MARITIME.

☞ On trouvera à la page anglaise, la liste de navires et bateaux expédiés ou arrivés dans le port de la Nlle Orléans.

Aux commerçants—Ceux qui n'ont [illegible] M. J. P. Boisseau, encanteur, vend aujourd'hui à 10 heures, [illegible].

Bal d'Orléans.

Il sera donné, samedi le 5 août, à l'encoignure Chartres et Orléans, un BAL paré et masqué, organisé par M. Joseph Dumas. Prix d'entrée.... $1 50. Les dames, gratis. 3 août—3

AVIS.

☞ Les passagers de la goëlette TH. ALLISON pour Matamoros, sont avisés de se trouver à bord SAMEDI, 5 août, à 3 heures de l'après-midi, attendu que la goëlette partira positivement à cette heure-là. [illegible] Rue de la Vieille Levée, No 116

AVIS.

☞ Le steamer LODONA arrivé de New York, est en déchargement en pointe 22, [illegible]. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises [illegible]. Tous les comptes de fret doivent être payés au bureau de l'agent. ED. T. STOCKMEYER, rue de l'Union, No 54. Nlle Orléans, 3 août 1865.

Département des Travaux Hydrauliques. Banque de Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 3 août 1865. EN vertu de la 11me section de la charte de cette institution, qui autorise le bureau des Directeurs, UNE ASSEMBLEE GENERALE des actionnaires aura lieu, au bureau de cette compagnie, rue Dryades, entre les rues Canal et Commune, LUNDI, 11 septembre, à 11 heures du matin, dans le but de procéder au [illegible] les affaires de la dite compagnie. S. E. PERCY, Secrétaire.

Dissolution de Société.

LA société THOMPSON & BARNES est dissoute d'un commun accord. La dissolution date du 22 juillet dernier. E. Thompson est chargé de la liquidation des affaires et se servira, dans ce but, du nom de la maison. E. THOMPSON, WM BARNES. 3 août 1865.

EN me retirant de la maison, je sollicite respectueusement pour mon successeur E. THOMPSON, l'appui de mes amis. WM BARNES.

LE soussigné continuera le commerce des grocerie en gros et les affaires de commission, à l'ancien local, No 41 rue Tchoupitoulas et 54 de la rue Natchez, [illegible] sous la raison ED. THOMPSON & Co. 4 août—2 E. THOMPSON.

Changement de Bureau.

J. M. ORIOL, marchand commissionnaire et courtier maritime, a transféré son bureau, du No 4, rue St Louis, au No 127, rue de la Vieille Levée, entre St Louis et Toulouse. 14 juillet—1m

Exprès de la Rivière Rouge.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et aux négociants qu'il a conclu des arrangements qui lui permettent d'établir un EXPRESS entre la NOUVELLE-ORLEANS et SHREVEPORT, ALEXANDRIE, GRAND ECORE, BATON ROUGE et tous les ports intermédiaires. Il se charge, par l'entremise d'autres Exprès, avec toutes les garanties de sûreté, pour la transmission de SOMMES D'ARGENT, LETTRES, PAQUETS DE VALEUR ET TOUTE ESPECE DE FRET. Les produits consignés seront vendus à tous les points et on expédiera les provisions des particuliers [illegible] de plantations et des fabriques, pour l'achat [illegible] AUX PRIX DE LA NELLE-ORLEANS. Il arrive et part [illegible] BATEAUX DE PREMIERE CLASSE ET D'UN FAIBLE TIRANT D'EAU.

—REFERENCES— E. E. Moise, W. Moulton, J. I. Carter, Mrs. Pike, Lapeyre & Brother, [illegible]. C. J. MACLELLAN, RUE DU CANAL, No 54. 4 août—1m

Restaurant Français,

73....RUE DE CHARTRES.... **Tenu par M Philippe Forget,** Ancien propriétaire du Restaurant des Mines. CHAMBRES GARNIES—[illegible] M. FORGET [illegible].

A VENDRE.

[illegible] acres en culture, [illegible] Une grand nombre de résidences dans différentes localités de la ville, [illegible]. JUSTE FONTAINE & A. CARRANEDO, Courtiers et agents de ventes de maisons, [illegible]. 4 août—6f

Pour la Rivière Rouge — Départ SAMEDI, [illegible] — POUR SHREVEPORT, directement— Le bateau à vapeur TEXAS, d'un faible tirant d'eau, capitaine Chas Shields, [illegible]. J. G. ARNOLD, agent d'annonces.

POUR LE HAUT DU MISSISSIPPI—[illegible] Louis, Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires de la côte—Le magnifique bateau neuf VON PHUL, capitaine Jos. Allen, [illegible]. P. S. le Von Phul ne prendra fret pour Port Hudson et Port Gibson. JEAN G. ARNOLD, Agent pour les annonces. 4 août

Départ, SAMEDI, 5 courant, à 5 heures du soir—Pour Donaldsonville, [illegible] Le bateau à vapeur NEW ERA, d'un faible tirant d'eau, capitaine Geo. L. Kouns, partira pour Shreveport, Compté, Grand Bayou, Bayou Loggy, Grand Ecore, Alexandrie, et tous les débarcadères intermédiaires. [illegible] J. G. ARNOLD, Agent d'annonces.

Pour la rivière Ouachita—Départ SAMEDI, 5 août, à 5 heures du soir. [illegible] Le bateau à vapeur CHARLEY BOWEN, capitaine Alexander Watts, [illegible]. J. G. ARNOLD, agent d'annonces. 4 août

POUR GALVESTON—La goëlette américaine SWIFT, capitaine Briggs, partira [illegible]. E. SHAIBER Jr, rue Gravier No [illegible]. 4 août—3f

AVIS.

M. F. J. LAIZER est mon agent durant mon absence momentanée de la Nlle Orléans. Nlle Orléans, 25 juillet 1865. 3août—6 F. S. WILTZ.

Photographie à bon marché.

Grande réduction de prix jusqu'en [illegible] octobre. JE fournirai à mes amis et au public, pendant soixante jours, des cartes de visite à deux piastres la douzaine, et je les garantis bonnes. Venez en voir des échantillons à la Galerie Photographique de G. MOSES NEMER, rue de Chartres No 84, entre les rues de Louis et Conti. 3 août—5

Chantier de bois de Brown.

10,000 pieds noyer sec, 1 à 3 pouces d'épaisseur, [illegible] A vendre au chantier de bois, Du côté des rues Bienville et Levée, [illegible]. 3 août—7f JOS. A. BROWN.

F. DOLMONDE & Co. FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, Rue Natchez, No 21, entre les rues Camp et Magazine. [illegible] Références : Cobb Martin & Co., New-York; Martin & Co., Louisville; [illegible] Co., Chicago. [illegible]

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, 25 barriques vin rouge [illegible]. A vendre par E. BORDELOIS, 28 juillet—1m, 61, rue Vieille Levée.

Mme MAZUC, Pension Française Privée, RUE ROYALE, No 123, Entre les rues St-Louis et Toulouse. 28 juillet—1 m.

Inspecteurs de farine,

LES soussignés, et [illegible] Messieurs Wells, [illegible] Nlle-Orléans, 1er Juillet 1865.

Comité Central Exécutif du parti National Conservateur de l'Etat de la Louisiane.

LES membres de ce comité sont priés de se réunir [illegible] VENDREDI, 4 du courant, à 7 heures du soir, [illegible]. Par ordre du Président, S. MYERS, Secrétaire.

Assurances contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME DE N. YORK.

Capital... $2,000,000 — Actif le 1er janvier 1865... [illegible]. Le soussigné, agent de cette compagnie bien connue et digne de confiance, est maintenant prêt à assurer contre les pertes ou les avaries sur mer, sur les rivières, [illegible]. GEO. A. FOSDICK, Au coin des rues Camp et [illegible].

AVIS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE, de la Nlle-Orléans, a transporté ses bureaux au No [illegible] rue du CAMP, près de l'encoignure Commune. Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIERE [illegible] VINGT POUR CENT [illegible]. LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle Orléans. No. 21 RUE DU CAMP, Nouvelle-Orléans, le 3 août 1865. A UNE ELECTION tenue le 10 de juillet par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus Directeurs pour l'année courante : [illegible] Et à une assemblée des Directeurs, tenue le 31 juillet, M. Henry Popeband a été unanimement réélu Président, F. Malochée Vice-Président, et Louis Barnett Secrétaire. LOUIS BARNETT, Secrétaire.

JAMES NELLIGAN..........LEON VON ZINKEN.

Nelligan & Von Zinken, Encanteurs, Facteurs de coton, ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, Rue Carondelet No 46. ☞ Se chargent de ventes d'actions, de bateaux à vapeur, d'habitations et de tout espèce de propriétés, à l'amiable. [illegible] 3 août—1m

JOHN T. HARDIE & Co, (JOHN T. HARDIE..........C. J. NICHOLSON) **Facteurs de coton ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,** rue Carondelet, No 46.

Photographies à des prix réduits, pendant soixante jours.

LA Compagnie Photographique de la Nlle Orléans, rue du Camp, No 37 fera des CARTES DE VISITE [illegible] douzaine, jusqu'au [illegible]. A. A. TURNER, Photographe.

Aux Contribuables de la ville. Bureau du Trésorier de la ville, 29 juillet 1865.

AVIS public, ainsi que le veut la loi, [illegible] JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville.

DISSOLUTION.

LA maison existant sous le nom de T. DUPRÉ & Co, est dissoute [illegible]. T. DUPRÉ. ALF. BOLMONDE. Nlle Orléans, le 2 août 1865.

Lettre perdue.

☞ Une récompense libérale sera donnée à celui qui rapportera UNE LETTRE à l'adresse [illegible]. E. DELOCHE, pharmacien, coin Dumaine et Bourbon.

Wharf boat, bateau-quai à vendre.

[illegible] Pour plus amples détails, s'adresser à N. W. WETMORE, rue Gravier No 130.

AVIS.

PAR suite de la mort de Mr A. J. AUGELAY, la maison A. J. AUGELAY & Co a été dissoute en septembre dernier. Mr JAMES D. BLAIR, associé survivant, se charge de la liquidation des affaires de l'ancienne maison. JAMES D. BLAIR & Co continueront les affaires [illegible]. Nlle Orléans, 1er août 1865.

HEWITT, NORTON & Co, [illegible] NEW YORK et de LIVERPOOL. Bureau, RUE DE LA COMMUNE, No 154.

Vincent & Co. CONTINUENT les affaires [illegible] No 16 de la rue de Chartres. [illegible]

Café du Mexique. 10 [illegible] sacs café Cordova, de qualité supérieure, à vendre par AVENDANO FRERES, rue de la Commune No 15.

AVIS. La société qui a existé en cette ville pendant vingt une sous la raison **EUG. ROCHEREAU & Co,** a été dissoute ce jour, par la retraite pour raison de santé de Monsieur Eug. Rochereau—Messieurs Albin Rochereau & William T. Hepp continueront les affaires sous le titre de A. ROCHEREAU & CO, en s'occupant de la liquidation de l'ancienne maison. [illegible] EUG. ROCHEREAU & CO. Nlle Orléans, 31 juillet 1865.

AVIS. Les soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison **A. ROCHEREAU & Co,** Pour continuer les affaires de commission comme successeurs de l'ancienne maison EUG. ROCHEREAU & CO. Monsieur CHARLES T. DUGAZON, est porteur de notre procuration. Bureaux, Nos 26 & 28 rue St Louis. ALBIN ROCHEREAU, WILLIAM T. HEPP. Nlle Orléans, le 1er août 1865.

Boulangerie de Vve N. Bouny.

MME Vve N. BOUNY annonce à ses anciennes clientèle et au public qu'elle a repris la direction de la Boulangerie, Nos 259 et 261, rue de Chartres, entre Dumaine et St Philippe. [illegible] Nlle Orléans, le 19 juillet 1865.

AVIS. LA société HAYES, SANDERS & CO. a été dissoute, par limitation, au mois [illegible]. E. W. SANDERS.

AVIS. LE Dr C. DELERY annonce au public qu'il a ouvert un bureau de consultation rue St. Louis, entre Dauphine et Bourbon, [illegible].

AVIS. NOTRE Société étant expirée, M. B. Martel se charge de la liquidation des affaires [illegible] le 22 juillet 1865. JUSTIN GASSEROUS & Co.

Une bonne cuisinière blanche TROUVERA une bonne situation en s'adressant au No 201 rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine. [illegible]

Produits de la Havane. 160000 Cigares de la Havane, différentes grandeurs, des plus célèbres marques. [illegible] SOBRINO FRERES, 77 Gravier.

VERMOUTH ET VIN. C[illegible] caisses vermouth de la Gotte, [illegible] A vendre par [illegible] & CO., Nos 58 et 60 Vieille Levée.

E. E. MARCHAND IMPRIMEUR, 201 RUE DE CHARTRES, 201

VENTES A L'ENCAN

300 douzaines Chapeaux. 150 caisses bottes, souliers et brodequins. **PAR E. BOGER & CO,** O. DEJAN, encanteur. SAMEDI, 5 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 40 et 42, rue de la Vieille Levée—300 douzaines CHAPEAUX. [illegible] 4 août

Vente péremptoire de beaux terrains, près de l'Eglise de l'Annonciation, près de l'Eglise Ste Thérèse et près des chars de l'Esplanade. PAR S. GUINAULT, encanteur. Encoignure Passage de la Bourse et Bienville. IL sera vendu, SAMEDI, 5 août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—[illegible]

Jolie maison en briques à étage, rue Marigny. PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau Coin Passage de la Bourse et Bienville. IL sera vendu [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale— [illegible]

Meubles, Tapis, Comptoirs, &c. PAR S. GUINAULT, encanteur. AUJOURD'HUI vendredi, quatre août, 1865, il sera vendu à dix heures du matin, à mon magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse— Un lot de meubles [illegible]. 4 août

VACHES &c. PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau—Bienville et Passage de la Bourse. Il sera vendu, MARDI, 8 août 1865, à 11 heures du matin, au cirque [illegible] Louis, [illegible]. 4 août

Vente pour cause de départ. PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse. IL sera vendu samedi, cinq août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale— Cinq lots de terre contigus formant l'encoignure des rues Dauphine et Bagatelle [illegible]. 3 août

Vente pour cause de départ. Meubles PAR S. GUINAULT, encanteur, [illegible] 3 août

Distillerie. PAR S. GUINAULT, encanteur, Encoignure Bienville et Passage de la Bourse. IL sera vendu jeudi, 10 août 1865, à 5 heures de l'après-midi, sur les lieux [illegible] 4 août

Vente de propriété de valeur dans cette Paroisse, sur la rive droite du fleuve. PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER, CHAS E. FORTIER, encanteur, No 25, Commercial Alley. [illegible] 4 août—12 15

Propriétés de valeur dans les 2d et 3me Districts. PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER, CHAS E. FORTIER, encanteur, No 25, Commercial Alley. IL sera vendu samedi le 12 août 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, les propriétés ci-après décrites, savoir : [illegible] 4 août—4,9,12

Succession de Claude Guichenet. Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième Districts. PAR BOUDOUSQUIE & FORTIER, CHAS E. FORTIER, encanteur, Bureau No 25, Commercial Alley. IL sera vendu samedi, neuf septembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 juillet 1865, [illegible] 3août—12,19,26 Sept

GALERIE NATIONALE DES ARTS DE E. A. PIFFET, (Successeur de E. JACOBS, rue du Camp, No 41.) Cartes de visite dans tous les genres, à [illegible] la douzaine. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Hoffman & Marks. Bottes, Souliers, Marchandises sèches et Vêtements. **PAR HOFFMAN & MARKS,** E. S. SELNICKER, encanteur, Bureau, rue de Chartres No 38. VENDREDI, 4 août, à 10 heures du matin, il sera vendu— [illegible] 150 caisses de bottes et souliers, [illegible] 75 lots de vêtements de choix. 4 août

Vente par Hoffman & Marks. GRANDE VENTE SANS RESERVE, DE 350 caisses de bottes, souliers et brodequins, 50 douzaines chapeaux français assortis, et 250 lots de vêtements. **PAR HOFFMAN & MARKS,** E. S. ZELNICKER, Encanteur. [illegible] 4 août

Mantelets soie et Guipure, Marchandises étrangères et américaines, Parapluies en coton, &c. **PAR GABRIEL LEAUMONT,** Salle d'encan, 69 rue de Chartres. VENDREDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu— [illegible] 4 août

Montres, à double boîtier, dorées et en argent, Coutellerie fine, Couteaux et Fourchettes de table. **PAR GABRIEL LEAUMONT,** Salle d'encan et bureau—69, rue de Chartres. VENDREDI, quatre courant, à dix heures du matin, il sera vendu— [illegible] 4 août

Planches de pin blanc. **PAR D. E. MORPHY, encanteur.** [illegible]

Vente par catalogue, de quincaillerie, coutellerie, et objets de fantaisie, pour cause de liquidation. **PAR D. E. MORPHY, encanteur,** Bureau, rue des Magasins, No 47. [illegible]

Grocerie à l'encan. **PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,** Bureau, au coin des rues Magazine et Gravier. [illegible]

Fer, chaîne, cigares, tabac, etc. **PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.** [illegible]

Meubles. **PAR J. B. CROZAT, encanteur.** VENDREDI, 4 août, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, à son magasin d'encan, encoignure Passage de la Bourse et Conti— [illegible]

Meubles. **PAR McKERRAN & LANDRY.** [illegible]

Succession de Jean Coste—No 25,543. **PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.** [illegible]

Vente de Marchandises sèches pour clore diverses consignations. **PAR FRANCIS FERNANDEZ.** [illegible]

Coton......Coton. **PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,** Bureau, Passage de la Bourse No 27. LUNDI prochain, 7 du courant, à midi, à la Bourse [illegible] 450 balles de coton. [illegible]

Vente par Wm. Syer. Terrains améliorés et terrains vacants dans le Troisième District. **PAR WILLIAM SYER, encanteur.** Bureau, Commercial Place, No 21. [illegible] 2 août—4f

MAGASIN DE VARIETES. LE soussigné a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient d'ouvrir, à la Nouvelle-Orléans, un magasin de marchandises de choix, [illegible] 13 juillet—1m E. F. ENNEAU.

ANTHONY SAMBOLA AVOCAT, 22.........Exchange Alley.........22 [illegible] 28 juin—1m